

## L'épiscopat américain soutient les projets de loi pro-vie de la Chambre des Représentants

Author : Rédaction RC

Categories : [Non classé](#)

Date : 26 janvier 2011



Quasiment coup sur coup, le cardinal **Daniel DiNardo**, archevêque de Galveston-Houston, et président de la Commission des activités pro-vie de la Conférence épiscopale américaine, a adressé, la semaine dernière, trois lettres aux élus de la Chambre des Représentants du 112ème Congrès, pour manifester le soutien de l'Église catholique aux trois projets de loi pro-vie dont la Chambre devrait prochainement débattre.

- Datée du 20 janvier, la première lettre soutenait le projet de loi **Protect Life Act (H.R.**

**358)** qui permettrait de corriger les défauts constatés dans l'**ObamaCare** en interdisant tout financement sur l'argent des impôts de l'avortement ou de subvention fédérale à des plans de couverture-santé en prévoyant le remboursement, et en garantissant la clause de conscience pour les personnels de santé.

- Églament datée du 20 janvier, une deuxième lettre apportait le soutien de l'épiscopat américain à l'**Abortion Non-Discrimination Act (ANDA, H.R. 361)** qui se propose de rendre permanent et définitif l'amendement **Hyde** – pas de fonds fédéraux pour l'avortement – et de garantir aux personnels de santé de n'être pas contraints par le gouvernement à pratiquer des avortements (médecins) ou à y participer (infirmières...).
- Enfin, le 21 janvier, le cardinal **DiNardo** a adressé une troisième lettre pour soutenir le projet de loi **No Taxpayer Funding for Abortion (H.R. 3)** qui interdit au gouvernement fédéral d'utiliser l'argent des impôts pour soutenir ou promouvoir l'avortement de complaisance.

On ne peut que se réjouir de la remarquable réactivité de l'épiscopat américain à ces questions cruciales qui tournent autour de l'**ObamaCare**, et du sens tactique de ces démarches. En effet, il est pratiquement impossible d'abroger en gros l'**ObamaCare** – l'épiscopat américain s'est bien gardé de soutenir cette proposition – mais on peut l'attaquer en détail, pièce après pièce, sur tout ce que la loi a d'inacceptable. Il est peu douteux que ces trois projets de loi seront votés par la Chambre des Représentants. La deuxième étape, celle du passage au Sénat, sera moins évidente mais non impossible. Là encore, les évêques américains sauront faire entendre la voix de l'Église et du bon sens partagé par une majorité de la population.